

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE  
143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN  
Tél : 04.74.61.96.40

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2022-084**

**Objet : Marché public de travaux – Rénovation des blocs sanitaires des aires d'accueil des gens du voyage à Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lagnieu**  
**Modification n°1 : Approbation de travaux supplémentaires.**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2020-094 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision n°2022-047 du 25 avril 2022, déclarant infructueux le lot n°1 du marché public de travaux concernant la rénovation des blocs sanitaires des aires d'accueil des gens du voyage d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lagnieu et lançant une nouvelle consultation sans publicité ni mise en concurrence préalable pour ce lot ;

VU la décision n°2022-060 du 17 mai 2022, attribuant le lot n°1 des travaux de rénovation des aires d'accueil des gens du voyage d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lagnieu à l'entreprise DESCOLLONGES MACONNERIE à Villieu-Loyes-Mollon (01) pour un montant total de 19 434,05 € HT sur la base de la Décomposition du Prix Global Forfaitaire (DPGF) ;

CONSIDERANT qu'en cours d'exécution du marché, des travaux supplémentaires portant sur la réfection du goudron existant sont devenus nécessaires, il convient, par modification n°1, de prendre en compte lesdits travaux pour un montant total de 4 339,18 € HT, modifiant ainsi le montant initial du marché à la somme de 23 773,23 € HT.

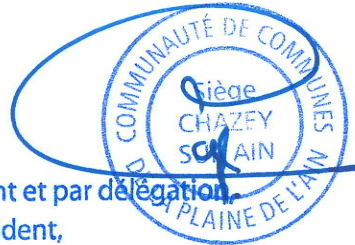
- APPROUVE ladite modification n°1 relative au marché public de travaux concernant le lot n°1 dans le cadre de la rénovation des blocs sanitaires des aires d'accueil des gens du voyage d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lagnieu et ayant pour objet, des travaux supplémentaires d'un montant total de 4 339,18 € HT portant ainsi le montant initial HT du marché à 23 773,23 € HT soit une augmentation de 22.33 %.
- DECIDE de signer la modification n°1 et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 26 juillet 2022  
Affichée le 26 JUIL. 2022*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 26 juillet 2022

Le Président  
de la Communauté de communes,

Pour le président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
Marcel JACQUIN



Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
Marcel JACQUIN

